



DIRECTIVES, FORMULAIRE DE PROPOSITION DE CANDIDATURE ET D'ACCEPTATION DE MISE EN CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOGC POUR 2022-2023

La SOGC est heureuse d'annoncer que les postes vacants suivants du conseil d'administration pour l'année 2022-2023 sont à pourvoir par l'entremise d'élection ([Conseil d'administration actuel](#)) :

- Une ou un membre obstétricien-gynécologue, région de l'Atlantique – mandat de 3 ans, avec l'option de se présenter pour un second mandat ;
- Deux membres obstétricien-gynécologue, région du Québec – mandat de 3 ans, avec l'option de se présenter pour un second mandat ;
- Une ou un membre obstétricien-gynécologue, région de l'Ouest (C-B.) – mandat de 3 ans, avec l'option de se présenter pour un second mandat et
- Une ou un médecin de famille – mandat de 3 ans, avec l'option de se présenter pour un second mandat.

Critères d'admissibilité :

- Il est préférable de connaître les principes de gouvernance ;
- Il est préférable d'avoir déjà rempli certaines fonctions pour la SOGC par le passé, par exemple avoir siégé à des comités, avoir participé à l'élaboration de cours de FMC pour un événement régional ou le Congrès clinique et scientifique annuel (CCSA), avoir pris part à des activités internationales, etc. ;
- La ou le membre doit démontrer sa capacité à penser de manière stratégique et à communiquer de façon efficace en plus de faire preuve de diligence et de minutie pour remplir ses obligations fiduciaires ;
- La ou le membre doit être un modèle de leadership et posséder les qualités qui y sont associées, telles que l'intelligence émotionnelle, la capacité de travailler dans un contexte de collaboration et de se lancer dans des débats et discussions appropriés lorsque nécessaire en plus d'être une ou un visionnaire avec une orientation stratégique et
- Une préférence est accordée aux membres reconnus comme des figures de proue dans leur communauté, c'est-à-dire les membres actifs au sein du réseau de santé et de ce qui relève des compétences gouvernementales (conseil d'administration d'un hôpital, chef de service, groupe de travail, etc.) qui détiennent une expertise clinique reconnue et qui ont tissé des liens avec différentes communautés de pratique.

Diversité, équité et inclusion

La SOGC souhaite la bienvenue aux individus qui tiennent à cœur les principes de la diversité, l'équité et l'inclusion par l'entremise de comportements respectueux et d'un traitement équitable pour tous. Notre organisation s'engage envers un Conseil d'administration qui reflète la composition de ses membres. La diversité, l'équité et l'inclusion relèvent d'une importance primordiale pour la SOGC.



Engagement requis

Les membres élus au conseil d'administration doivent s'engager formellement à participer à quatre séances annuelles du conseil, soit en personne ou en mode virtuel, en plus d'assister à la FMC de leur région et au CCSA pour toute la durée de leur mandat.

DIRECTIVES :

Les personnes qui désirent siéger au conseil d'administration de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC) doivent soumettre leur candidature elles-mêmes ou par l'entremise d'un tiers en envoyant leur dossier de candidature au bureau national **AU PLUS TARD À 23h59 HNP LE VENDREDI, 22 AVRIL 2022** et s'assurer d'y inclure les éléments suivants :

- Le formulaire rempli ;
- Une lettre du candidat qui explique son intérêt ;
- Une courte biographie du candidat (maximum de 250 mots) ;
- Une photographie professionnelle du visage du candidat (de préférence en format .JPG ou .jpeg)

Envoyé par courriel à : bdallaway@sogc.com

La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada

Veuillez communiquer avec Brenna Dallaway au bureau national à bdallaway@sogc.com si vous avez des questions à propos de ce processus.

Nota 1 : Le dossier de candidature doit être acheminé par courriel au bureau national aux soins du Secrétaire du Conseil d'administration. **Le courriel doit démontrer une heure pas plus tard que 23h59 HNP dont la date d'échéance est le vendredi, 22 avril 2022.**

Nota 2 : Le candidat doit décrire ses qualités, son expérience et l'apport qu'il souhaite fournir à la Société, s'il est élu membre de son conseil d'administration. Cette description peut inclure des compétences ou une formation de dirigeant, une expérience acquise au sein d'autres conseils d'administration, une expertise en finances et/ou en recherche, l'élaboration de politiques, des activités de promotion et/ou de relations avec les médias, etc. Puisque nous accordons de l'importance à la diversité, nous cherchons à constituer notre conseil d'administration de membres qui possèdent une expérience diversifiée dans le secteur clinique, la représentation des sous-spécialités, ainsi que des domaines d'intérêt particulier.

Nota 3 : La SOGC souhaite la bienvenue aux individus qui tiennent à cœur les principes de la diversité, l'équité et l'inclusion par l'entremise de comportements respectueux et d'un traitement équitable pour tous. Notre organisation s'engage envers un conseil d'administration qui reflète la composition de ses membres. La diversité, l'équité et l'inclusion relèvent d'une importance primordiale pour la SOGC.



PROPOSITION DE NOMINATION :

Nous, membres en règle de la SOGC, désirons soumettre la candidature de la personne suivante :

NOM DU CANDIDAT : _____

Veuillez écrire en caractères d'imprimerie

afin de siéger au Conseil d'administration de la SOGC pour un mandat de trois ans **dès le mois de juin 2022.**

Remarque : La première réunion du conseil d'administration 2022-2023 aura lieu au mois de juin. Veuillez-vous assurer d'être disponible afin de participer à cette réunion.

Veuillez inscrire un X dans la case figurant contre l'un des postes suivants :

- Membre obstétricien-gynécologue, région de l'Atlantique – mandat de 3 ans, avec l'option de se présenter pour un second mandat
- Membre obstétricien-gynécologue, région du Québec – mandat de 3 ans, avec l'option de se présenter pour un second mandat
- Membre obstétricien-gynécologue, région de l'Ontario – mandat de 3 ans, avec l'option de se présenter pour un second mandat
- Membre obstétricien-gynécologue, région de l'Ouest-C.-B. – mandat de 3 ans, avec l'option de se présenter pour un second mandat
- Une ou un médecin de famille – mandat de 3 ans, avec l'option de se présenter pour un second mandat

PROPOSEUR (veuillez écrire en caractères d'imprimerie)	SIGNATURE
Proposeur 1 :	
Proposeur 2 :	
Proposeur 3 :	
Proposeur 4 :	
Proposeur 5 :	

ACCEPTATION DU CANDIDAT :

Je, soussigné(e), accepte ma mise en candidature ; si je suis élu(e), je m'engage à participer aux réunions et aux autres activités du conseil d'administration.

SIGNATURE DU CANDIDAT ET DATE : _____

Signature et date